



## Commission Régionale Futsal

SAISON 2018/2019

### PROCÈS-VERBAL N°13

---

Réunion restreinte du Lundi 12 novembre 2018

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

\*\*\*\*\*

#### **Informations :**

La Commission informe qu'une formation des référents Prévention Sécurité à destination des clubs Futsal en collaboration avec la CRPME aura lieu le jeudi 06 décembre 2018 à 18h30 au siège de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

### **COUPE NATIONALE FUTSAL**

#### **Tour n°3:**

#### **21085838 MARCOUSSIS FUTSAL 1 / CHAVILLE FUTSAL 1 du 10/11/2018**

Courriel de MARCOUSSIS FUTSAL et de la Mairie de MARCOUSSIS indiquant l'indisponibilité du gymnase.

L'inversion de la rencontre n'ayant pas pu se faire, ce match est reporté au mardi 13/11/2018 à 20h30 au gymnase du Grand Parc à MARCOUSSIS.

La Commission transmet une copie aux Districts du 91 et 92.

#### **21085818 ECQUEVILLY ESC 1 / B2M FUTSAL 1 du 10/11/2018**

La Commission,

Pris connaissance du courriel du club d'ECQUEVILLY ESC 1 et du rapport de l'Arbitre Officiel de la rencontre,

Considérant que la rencontre n'a pas pu se dérouler en raison de l'occupation du gymnase par une compétition de karaté,

Considérant que dans son rapport, l'arbitre indique que :

- l'équipe de B2M FUTSAL 1 était bien présente

- qu'il n'a vu aucun joueur ou dirigeant de l'équipe d'ECQUEVILLY ESC 1

Considérant que dans son courriel le club d'ECQUEVILLY ESC 1 précise que l'équipe était présente dans un vestiaire et que l'arbitre n'est pas venu les voir,

Considérant qu'en tout étant de cause, le gymnase n'était pas libre à l'heure du coup d'envoi,

Considérant que le club d'ECQUEVILLY ESC 1 n'a pas mis en œuvre les conditions optimales d'accueil de l'équipe adverse,

Par ces motifs,

Fait application de l'article 40.1 du RSG de la LPIFF et donne match perdu par pénalité au club d'ECQUEVILLY ESC 1 pour en attribuer le gain à B2M FUTSAL 1 :

B2M FUTSAL 1 qualifié pour le prochain tour.

**Tour n°4:**

**Les rencontres sont à jouer la semaine du 26 novembre au 02 décembre 2018.**

**EPREUVE:**

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but, suivant l'arrêt au premier écart constaté.

En cas d'indisponibilité du gymnase du club recevant dans la semaine de ce tour, la rencontre est inversée.

**FEUILLE DE MATCH:**

Utilisation de la Feuille de Match Informatique ou papier s'il s'agit d'un club de District n'ayant pas recours à la FMI en championnat.

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres, il sera désigné un Arbitre officiel, à la charge des 2 clubs.

**TIRAGE AU SORT :**

20 matchs (40 clubs)

Exempts : 7 clubs

5 clubs de division 1 Championnat de France

2 clubs de division 2 Championnat de France

Pour consulter le tirage au sort, cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=349455&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**COUPE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FUTSAL**

**Tour n°1:**

**Les rencontres sont à jouer la semaine du 26 novembre au 02 décembre 2018.**

**ENGAGEMENT:**

L'épreuve est ouverte à toutes les équipes évoluant dans le Championnat Régional Futsal.

**EPREUVE:**

Deux équipes d'un même club se rencontrent obligatoirement en quart de finale.

Les équipes participent à cette compétition après leur élimination de la Coupe Nationale de Futsal (si elles y ont été engagées) jusqu'au dernier tour de l'épreuve éliminatoire inclus (Finale Régionale).

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but, suivant l'arrêt au premier écart constaté.

En cas d'indisponibilité du gymnase du club recevant dans la semaine de ce tour, la rencontre est inversée.

**FEUILLE DE MATCH:**

Utilisation de la Feuille de Match Informatique.

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres, il sera désigné un Arbitre officiel, à la charge des 2 clubs.

**TIRAGE AU SORT :**

42 clubs – 21 matchs

Exempts :

- DIAMANT FUTSAL 1 (par tirage au sort).
- Tous les clubs de championnat Régional encore qualifiés en Coupe Nationale Futsal.

Pour consulter le tirage au sort, cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=354261&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

<b>CHAMPIONNAT</b>
--------------------

**Régional 1****20528557 DIAMANT FUTSAL 1 / LES ARTISTES 1 du 17/11/2018**

Courriel de DIAMANT FUTSAL 1 avec attestation d'indisponibilité de la Mairie.

La Commission demande au club des ARTISTES 1 de bien vouloir lui notifier au plus tard pour ce mercredi 14/11/2018 – 12h00 si la rencontre peut être inversée ce samedi 17/11/2018 sur leurs installations en précisant l'horaire du coup d'envoi.

**Régional 2****Poule A****20528677 LA COURNEUVE AS 1 / VISION NOVA 1 du 17/11/2018**

Courriel de LA COURNEUVE AS avec attestation d'indisponibilité de la Mairie et proposant d'avancer le match au jeudi 15/11/2018 à 20h00 au gymnase J. Guimier à LA COURNEUVE.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VISION NOVA 1 qui doit parvenir au plus tard le mercredi 14/11/2018 à 12h00.

Sinon le match sera reporté (l'inversion n'étant pas possible).

**Régional 3****Poule C****554456 GENNEVILLIERS SOCCER**

La Commission prend note de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 31/10/2018

Les matchs suivants devront se dérouler à huis clos :

Les dispositions relatives à la mise en œuvre de cette décision feront l'objet d'un courrier aux clubs concernés.

Dans le cas où une rencontre de Coupe Nationale Futsal ou de Coupe de PARIS IDF à jouer à domicile, venaient s'intercaler dans le calendrier, le huis clos concernera le match de Coupe.

**La Commission précise que l'organisation du huis clos est de la responsabilité du club recevant.**

20529059 GENNEVILLIERS SOCCER / CHAMPIGNY CF du 08/12/2018

20529071 GENNEVILLIERS SOCCER / ESPACE JEUNES C. du 26/01/2019

20529077 GENNEVILLIERS SOCCER / CRETEIL PALAIS FUTSAL du 16/02/2019

20529089 GENNEVILLIERS SOCCER / ACCES FC 2 du 16/03/2019

20529100 GENNEVILLIERS SOCCER / MONTMORENCY FUTSAL du 06/04/2018

**Régional 3****Poule D****20529148 JOUY LE MOUTIER FC 1 / PUTEAUX FUTSAL 1 du 08/12/2018**

Courriel de JOUY LE MOUTIER FC 1 avec attestation d'indisponibilité de la Mairie.  
La Commission avance ce match au mardi 04/12/2018 à 21h15 (gymnase habituel).

**CRITERIUM U18 FUTSAL – phase 1****Poule B****21048973 ACCES FC / AUBERVILLIERS OMJ du 19/10/2018**

Forfait non avisé d'AUBERVILLIERS OMJ (1er forfait).  
ACCES FC (3pts – 5 buts).  
AUBERVILLIERS OMJA (-1pt – 0 but).

**21048962 AUBERVILLIERS OMJ / SPORTIFS DE GARGES du 10/11/2018**

Forfait non avisé d'AUBERVILLIERS OMJ (2ème forfait).  
SPORTIFS DE GARGES (3pts – 5 buts).  
AUBERVILLIERS OMJA (-1pt – 0 but).

**21049009 KB FUTSAL / TORCY FUTSAL du 11/11/2018**

Demande via Footclubs de KB Futsal pour reporter le match au 16/12/2018 en raison de la fermeture du gymnase.  
La Commission reporte le match au 25/11/2018, le club de TORCY EU FUTSAL ayant une rencontre de programmée le 15/12/2018.

**21048986 LA COURNEUVE AS / SPORT ETHIQUE LIVRY du 17/11/2018**

Courriel de LA COURNEUVE AS avec attestation d'indisponibilité de la Mairie.  
Ce match est reporté au 15/12/2018.

**21048992 SPORT ETHIQUE LIVRY / AUBERVILLIERS OMJ du 01/12/2018**

Suite au tirage au sort de la Coupe Nationale Futsal, l'équipe Seniors de SPORT ETHIQUE LIVRY a été désigné club recevant ce même jour, la Commission demande au club de SPORT ETHIQUE LIVRY si ce match U18 peut se dérouler le 01/12/2018 sur un autre créneau horaire.

**Poule C****21049008 CROSNE FUTSAL / CHAMPS FUTSAL du 10/11/2018**

Courriels de CROSNE FUTSAL et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase.  
Ce match est reporté au 24/11/2018 à 19h15.

**21049007 CPS 10 / LES ARTISTES du 09/11/2018**

Courriels de CPS 10 et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase.  
Ce match est reporté au 23/11/2018.

**CRITERIUM FUTSAL FEMININ – phase 1****Poule C****21050051 NOUVEAU SOUFFLE / PARIS ACASA du 20/10/2018 reporté au 24/11/2018**

Demande via Footclubs de NOUVEAU SOUFFLE pour reporter la rencontre au 16/12/2018 sur les installations de PARIS ACASA en raison de l'indisponibilité du gymnase.  
La Commission demande au club de NOUVEAU SOUFFLE de bien vouloir lui faire parvenir une attestation d'indisponibilité du gymnase.  
Dès réception, la Commission statuera.

**Courriel de GARGES DJIBSON – 553776**

La Commission enregistre le forfait general de cette équipe.